



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal  
des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99358

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Vie Associative/Jumelages**

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal  
des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et sur avis de l'Office Municipal des Associations de Protection, Défense et Solidarité,

Au titre de 1999 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'O.M.A.A.E.T.. (en complément des subventions soumises aux CM du 26 février 1999) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 1998		SUBVENTIONS 1999		
		(pour mémoire)	*	CM du 25.06.99	*	soit en Euros
9355	Groupe ornithologique des Deux Sèvres	--		2.850 F		434,48
22206	Amicale des mécaniques anciennes	1.600 F	1.600 F	2.000 F		304,90
				4.850 F		739,38

\*(dont subvention à caractère exceptionnel liée à un moment et/ou à une activité particuliers de l'association)

*Imputation budgétaire : 929.051.6574 # 03224*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- - autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)